

Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales

Parcours Management et pilotage des services publics

Présentation

Ce parcours forme les cadres intermédiaires des collectivités territoriales en apportant les compétences métiers nécessaires au pilotage des services administratifs des collectivités et au management des équipes de proximité.

La préparation au concours de rédacteur territorial principal est un complément essentiel de l'insertion professionnelle de cette licence. Elle est intégrée dans le cursus de formation.

Cette formation se déroule en alternance. L'étudiant alterne une semaine à l'IUT et deux semaines en collectivité.

Exemples de missions pouvant être confiées lors de l'alternance :

- Suivre le budget d'une agglomération et proposer des présentations du budget accessibles et compréhensibles pour les usagers (élus et habitants)
- Mise en place des 1607 h au sein d'une commune de 6000 habitants
- Élaboration et mise en place d'un nouveau régime indemnitaire au sein d'une commune
- Élaboration et mise en place d'une politique d'insertion des agents en situation de handicap au sein de la collectivité
- Réalisation du projet : «wifi libre» dans les établissements publics communaux
- Réorganisation du Pôle Animation Sociale du CCAS pour une meilleure continuité des services

A l'issue de la formation, l'étudiant est en capacité de :

- Comprendre les principes et enjeux de la fonction publique territoriale
- Gérer l'activité au sein des services administratifs
- Élaborer et contrôler le budget d'une collectivité, gérer la dette
- Mettre en œuvre les orientations stratégiques des politiques publiques
- Manager un service administratif

Admission

Public formation initiale : titulaires (ou être en cours) d'un diplôme de niveau 5 (bac + 2) : sélection sur dossier et entretien devant un jury. Cette formation peut être accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau 5 ou reconnu au même niveau, par une réglementation nationale, ou par une validation d'acquis ou d'études

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- Si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- Ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- Ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Le recrutement se fait sur dossier puis sur entretien. A l'issue de ces étapes, l'admission est définitive à la signature du contrat d'apprentissage. Aucun pré-requis n'est nécessaire pour intégrer ce parcours de formation. Sont déterminants dans le recrutement :

- Le projet professionnel du candidat et sa motivation pour travailler en collectivité territoriale,
- La capacité à suivre, à travailler en autonomie et à réaliser un mémoire
- Pour trouver la LP Métiers des administrations et des collectivités territoriales sur *e-candidat*, veuillez-vous rendre dans la rubrique "offre de formation" puis IUT2 Grenoble.

Sélection sur dossier à partir des éléments suivants :

- Notes du baccalauréat et notes de toutes les années d'études après le baccalauréat jusqu'à ce jour. (Les candidats qui passent des examens en juillet devront fournir leurs notes d'examen dès qu'ils les obtiendront)
- Lettre de motivation d'entrée dans la formation présentant votre projet professionnel
- 1 CV

Sur entretien :

- Le projet professionnel ainsi que la posture professionnelle de l'étudiant sont déterminants

Recherche de contrat :

- Le jour de l'entretien : atelier *méthodologie de recherche de contrat*
- Une semaine plus tard : validation du CV et de la lettre de motivation

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Campagne de recrutement sur [eCandidat](#) :

- 1re session : 15 février au 25 mars
- 2e session si des places sont encore disponibles : 25 avril au 30 mai

Poursuite d'études

Ce parcours de licence a pour finalité immédiate l'insertion professionnelle.

Bien souvent, la collectivité vous a retenu pour votre apprentissage dans le cadre d'une politique de Gestion des compétences et des emplois prévisionnelle (GPEC). Cela signifie qu'elle souhaite vous recruter à l'issue de l'année de formation si vous avez fait vos preuves.

Le CDG 38, partenaire de la formation, vous met également en relation avec les collectivités qui recrutent sur des postes de « technicien territorial » au sein du Département de l'Isère.

L'accès à l'emploi est direct, en CDD. Les concours de la fonction publique territoriale ont lieu tous les 18 mois. Dans le cadre de la formation vous êtes préparés au concours de Rédacteur territorial principal.

Exemple de postes sur lesquels vous pouvez postuler à la sortie de la formation - source : *site emploi territorial, filière administrative, catégorie d'emploi B, à la date du 22/02/2018.*

- Secrétaire de mairie au sein d'une commune de 2000 habitants
- Référent achat et commande publique au sein d'une commune de - de 20 000 habitants
- Agent de développement tourisme au sein d'une communauté de communes
- Assistant de gestion ressources humaines

- Référent budgétaire et financier au sein d'un CCAS
- Responsable du pôle des services scolaires et périscolaires au sein d'une commune de 4 000 habitants

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT2)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Contrat de professionnalisation, Formation en apprentissage
- > Lieu : Grenoble - Doyen Gosse

Contacts

Contact administratif

Secrétariat LP MACT

lpmact@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2

iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Tel. 04 76 28 46 37

Programme

Programme en cours de construction - en attente de vote CFVU

Licence professionnelle

UE Cadre institutionnel et juridique des CT

- Réformes territoriales et enjeux de la fonction publique
- Environnement réglementaire des CT

UE Gestion et optimisation des ressources humaines

- Management des ressources humaines
- Evaluation des modes de gestion et pilotage des services publics

UE Stratégie et pilotage des finances publiques

- Budgets et pilotage financier
- Marchés publics et optimisation des coûts

UE Déploiement des politiques territoriales

- Action sociale et politiques culturelles
- Transition et enjeux écologiques
- Développement économique et politique de la ville

UE Conduite et animation des projets

- Démocratie locale et mode projets
- Transitions numériques et dématérialisation
- Communication en anglais

UE Projet tuteuré

- Mémoire
- Soutenance
- Valorisation des compétences

UE Mise en situation professionnelle

- Rapport
- Soutenance
- Méthodologie du rapport professionnel